

Construction et économie circulaire : du potentiel et

► **Ecologie oblige, la construction circulaire est à l'ordre du jour.**
 ► **Beaucoup d'initiatives voient le jour, mais des barrières subsistent.**

Extraire les matériaux, les utiliser et ensuite s'en débarrasser en fin de vie. Jusqu'à présent, la construction fonctionnait essentiellement selon ce principe linéaire qui ne tenait pas compte des limites en matière de ressources et de possibilités de stockage. Or ce mode de fonctionnement n'est plus soutenable à l'heure actuelle, notamment pour des raisons écologiques. L'impact de la construction sur l'environnement continue à s'amplifier à l'échelle mondiale et, si l'on veut rendre le secteur plus

vert, il ne suffit pas d'appliquer des principes écologiques durant la phase d'utilisation des bâtiments : il faut aussi s'intéresser à leur cycle de vie. De l'extraction des matériaux de construction jusqu'à la démolition éventuelle du bâtiment, de nombreuses étapes énergivores entrent en jeu et mobilisent des ressources. D'où l'idée d'une construction circulaire.

Mais de quoi s'agit-il au juste ? De manière générale, l'économie circulaire vise à limiter les déchets et à optimiser l'utilisation et la durée des ressources au travers de plusieurs moyens comme le réemploi, le recyclage, la réparation... Appliqué à la construction, le concept concerne principalement trois piliers, mis en évidence par le Centre scientifique et technique de la construction (CSTC). Il s'agit tout d'abord de « concevoir et construire

des bâtiments flexibles à l'usage, adaptables aux besoins, qui ne deviennent pas obsolètes et qui permettent de récupérer les matériaux en fin de vie » (modularité et réversibilité des édifices). Le CSTC évoque ensuite la nécessité de « développer des solutions techniques pour extraire et valoriser les ressources matérielles disponibles dans les bâtiments existants ». Enfin, le dernier pilier consiste à « imaginer de nouveaux modèles d'affaires qui encouragent la création et la préservation de valeur pendant tout le cycle de vie des bâtiments et des matériaux ».

Le champ d'action est donc large. L'utilisation de matériaux récupérés pose par exemple des questions d'un point de vue technique. « Les matériaux neufs suivent tout un processus de caractérisation et de certification qui compte plusieurs étapes et différents intervenants, illustre Ambroise Rommée, chef de projet au Labora-

L'utilisation de matériaux récupérés pose par exemple des questions d'un point de vue technique

toire développement durable du CSTC. *A l'heure actuelle, il n'existe pas (ou peu) de cadre à ce sujet pour les matériaux de réemploi. Or, comme ceux-ci peuvent être tous à remplir des fonctions identiques aux matériaux neufs, il est nécessaire de vérifier qu'ils remplissent toujours bien certaines caractéristiques techniques.* » La construction circulaire présente aussi d'autres énormes défis, notamment en matière de démolition, de récupération ou de recyclage des matériaux et éléments pollués par des contaminants (l'amiante par exemple).

Un autre défi se situe au niveau des mentalités. « Déconstruire un bâtiment réclame par exemple plus de temps que de le démolir, soutient Ambroise Rommée. Il

fait aussi que les maîtres d'ouvrage adaptent leurs cahiers des charges et que les différents acteurs d'un chantier acceptent de travailler selon des approches plus collaboratives, comme le "bow-team". La construction circulaire inclut aussi de nouveaux business models plus axés sur le service que sur le produit – comme par exemple le leasing de matériau – et cela peut être difficile à mettre en place car il faut une vraie confiance entre les partenaires des responsabilités qui s'étalent sur de nombreuses années. »

Une autre complexité de la construction circulaire est son morcellement. Les projets dans ce domaine sont, en effet, nombreux mais pas forcément coordonnés entre eux. Rien qu'en Belgique, les trois Régions appliquent chacune leur politique et leurs programmes spécifiques : le Green Deal Circulaire Bouwen, le Vlaams Materialenprogramma et le plan Visite 2050 pour la Flandre, le Plan Marshall 4.0 pour la Wallonie et le Pro-

gramme régional en économie circulaire (Prec) pour Bruxelles-Capitale.

Quelques collaborations existent toutefois, notamment à l'échelle de l'Europe avec le projet Interreg FCRBE sur la recirculation des éléments et matériaux de construction, ou encore avec le programme BamB (*Building As Material Banks*) qui prône le partage d'outils et de connaissances entre quinze partenaires privés et institutionnels. Le projet BamB s'est clôturé comme prévu début 2019, après quatre années ayant notamment débouché sur la réalisation de plusieurs outils et projets de construction circulaire qui devraient contribuer à développer la filière.

